

EXAMEN TAXI /VTC Département 53 MAYENNE**Session Admissibilité (théorie) -26 septembre 2023****Liste des candidats admis**

Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire ne publie plus vos données personnelles. Vous êtes, de ce fait, identifié(e) grâce à votre n° d'inscription attribué par la plateforme EVALBOX lors de votre inscription.

« EN AUCUN CAS, IL NE PEUT Y AVOIR D'ERREUR DANS L'ORDRE DES CHIFFRES »

N° DOSSIER VTC
166911
286834
323249
323628
325936
326106
327160
327882
328450
330483
333788
334580
337894
342378
342381
343558
344113
344123
345014
347015
347021
347044
347190
347680
348147
352984
353394
354889
357152
358011
358293
359390
176639PE3
268493TE1
288434TE1
293598TE2
319758TE1
323132TE1
323766TE1

N° DOSSIER TAXI
338056
345240
361573
279740TE1

Le Président de la chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Mayenne



Luc DUPRE

